



Travaux d'entretien de la chaussée Rues de Dinan et Jacques Cassard

Dans le cadre de son programme de maintenance de la voirie, Rennes Métropole va procéder à des travaux d'entretien de la chaussée, sur la rue de Dinan entre la rue Legraverend et la rue d'Exchange, et sur la totalité de la rue Jacques Cassard.

L'intervention se déroulera en 4 étapes, **du mardi 15 juillet au vendredi 18 juillet.**

- » Le mardi 15 juillet, sur la section concernée de la **rue de Dinan**, les marquages au sol existants seront effacés. Pendant cette journée, la chaussée sera réduite et le stationnement sera interdit entre la rue Lagraverend et la rue d'Exchange.
- » Le mercredi 16 juillet, sur la **rue Jacques Cassard**, les marquages au sol existants seront effacés. Pendant cette journée, la chaussée sera réduite et le stationnement sera interdit sur l'intégralité de la rue.

- » Le jeudi 17 juillet, dans la section concernée de **la rue de Dinan et sur la rue Jacques Cassard**, sera appliquée une couche d'enrobés coulés à froid sur la chaussée (permettant de prolonger sa durée de vie de plusieurs années). Pendant cette journée, la circulation sera interdite de 8h à 18h et le stationnement sera interdit, entre la rue Legraverend et la rue d'Exchange, et sur la totalité de la rue Jacques Cassard.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre vos dispositions pour sortir vos véhicules en dehors de l'emprise du chantier.

Les rues Robelin et Noël du Fail seront passées à double sens de circulation car leurs accès depuis la rue de Dinan seront fermés. Les entrées et sorties devront se faire par le boulevard de Chézy.

DES QUESTIONS ?

comtravaux@rennesmetropole.fr

02 23 62 12 28

Toute l'actualité des travaux sur :
travaux.rennesmetropole.fr

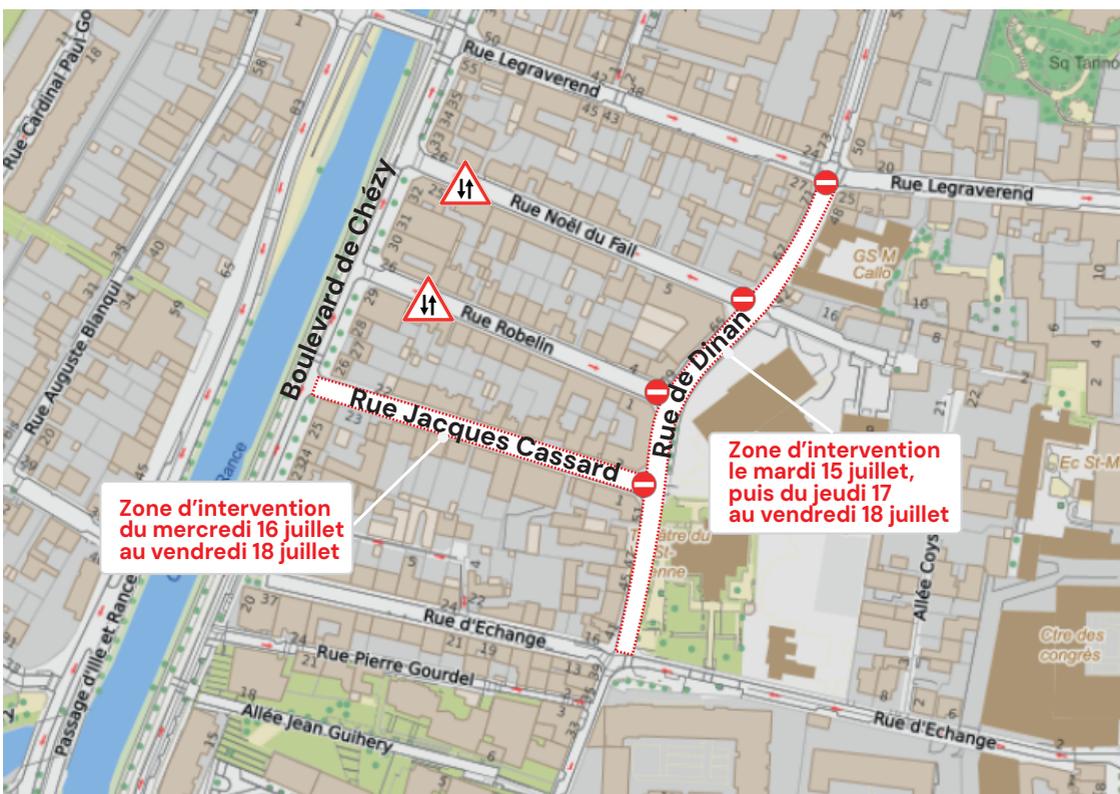
L'accès riverains à la rue Gaston Tardif pourra être perturbé ponctuellement (5-10 minutes). L'accès au sud de la rue de Dinan (entre la rue d'Echange et la rue de Louis d'Or) sera possible par la rue Saint-Louis et la rue d'Echange.

» Le vendredi 18 juillet, les nouveaux marquages au sol seront réalisés. La chaussée de **la rue de Dinan et de la rue Jacques Cassard** sera réduite et le stationnement sera interdit sur les sections concernées par les travaux.

Durant toute la durée des travaux, les cheminements piétons seront maintenus. En cas de conditions météorologiques défavorables (pluie), les travaux pourront être décalés. Dans ce cas, le planning sera mis à jour sur le site travaux.rennesmetropole.fr et sur les panneaux installés sur place.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous prions de bien vouloir nous excuser pour ces perturbations.

» Plan de situation de l'intervention



Pendant les travaux, la collecte des déchets pourra être perturbée



Toutes les infos sur la collecte des déchets : 0 223 622 622